Acte déposé le
16 JUIN 2011
au Tribunal de commerce
de Poitiers

TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS
86036 VIENNE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 Mars 2011

L'an deux mil onze, le vingt cinq mars à sept heures trente minutes, les membres du Conseil d'Administration de la Société Coopérative CENTRE OUEST CÉRÉALES se sont réunis à JAUNAY-CLAN sur convocation du président, pour y délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Confirmation de M. Thierry LEFÈVRE au poste de Directeur Général à l'issue de sa période d'essai

<u>Etaient présents</u> :

Messieurs Jean-Marc BARANGER, Bruno CHARRET, Philippe DELAFOND, Samuel DUPUIS, François GIRAUDEAU, Guy LEFEBVRE, Gaël MAUGIN, Eric MOINARD, David MONSALLUT, Vincent PETERSCHMITT, Lionel PLISSON, Aurélien POTTIER, Patrice PRENANT, Christophe PRÉVOST, Sébastien PROTTEAU, Gérald RANCHER, Dominique REAU, Michel SCHULTZ, Olivier TOUZALIN.

Etaient excusés : Messieurs Jean-Claude MAUGÉ et Eric MOINARD

Philippe DELAFOND ouvre la réunion en évoquant le déroulement des demières semaines qui se sont passées à la coopérative.

... : ...

En conséquence, le président propose au conseil d'administration de ne pas confirmer M .Thierry LEFÈVRE à son poste de Directeur Général.

Cette proposition est soumise au vote. A l'unanimité, le conseil d'administration décide de ne pas confirmer M. Thierry LEFÈVRE à son poste de Directeur Général.

Secrétaire

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Président